



Commission de la
fonction publique
de Montréal

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

Budget 2023

Isabelle Chabot, CRHA
Commission de la fonction publique de Montréal

Date : 8 décembre 2022

Plan de la présentation

Organigramme 2023

Faits saillants 2022 et impacts

Budget de fonctionnement

1. Liste des indicateurs suivis régulièrement du Service
2. Indicateurs de performance du service
3. Évolution budgétaire 2022
4. Objectifs 2023
5. Budget 2023
 - a. Sommaire des revenus et dépenses par compétences
 - b. Principaux écarts 2023 vs 2022
 - c. Variations de l'effectif par catégories d'emplois

Période de questions

Organigramme 2023

Total a-p. : 5,0 a-p.

170000

5,0 a.-p.

Commission de la
fonction publique
de Montréal

Isabelle Chabot

- 1,0 président CFPM
- 1,0 sec. direction
- 2,0 conseiller (spécialité)
- 1,0 agent conseil ressources humaines

Faits saillants 2022 et impacts

- Au 30 octobre 2022, la CFPM a reçu 66 demandes d'intervention. De ce nombre, 28 enquêtes sommaires ou approfondies ont été faites suivant le dépôt d'une plainte par des candidats(es) externes ou des employés(es) de la Ville.
- Le rapport sur l'étude de la progression de carrière en contexte de diversité culturelle débutée en 2021 a été finalisé et déposé au Conseil municipal le 25 avril 2022.
- 3 missions d'audit et une analyse interne sont en cours de réalisation :
 - les mécanismes de communication en dotation;
 - l'accueil et l'intégration des nouveaux employés;
 - deux composantes du processus de dotation cols bleus;
 - recommandations et faits préoccupants des 5 dernières années.
- La CFPM a également participé à 3 conférences publiques et fait paraître 4 articles dans les médias.

A blurred, low-angle photograph of a busy city street with many pedestrians walking. The image has a blueish tint and is out of focus, emphasizing movement and a sense of a busy urban environment. In the background, a blue sign with a white arrow pointing down and the number '30' is visible.

CFPM

Commission de la fonction publique de Montréal

Budget de fonctionnement 2023

1. Liste des indicateurs suivis régulièrement du Service

Au 30 octobre 2022, la CFPM a traitée 66 demandes :

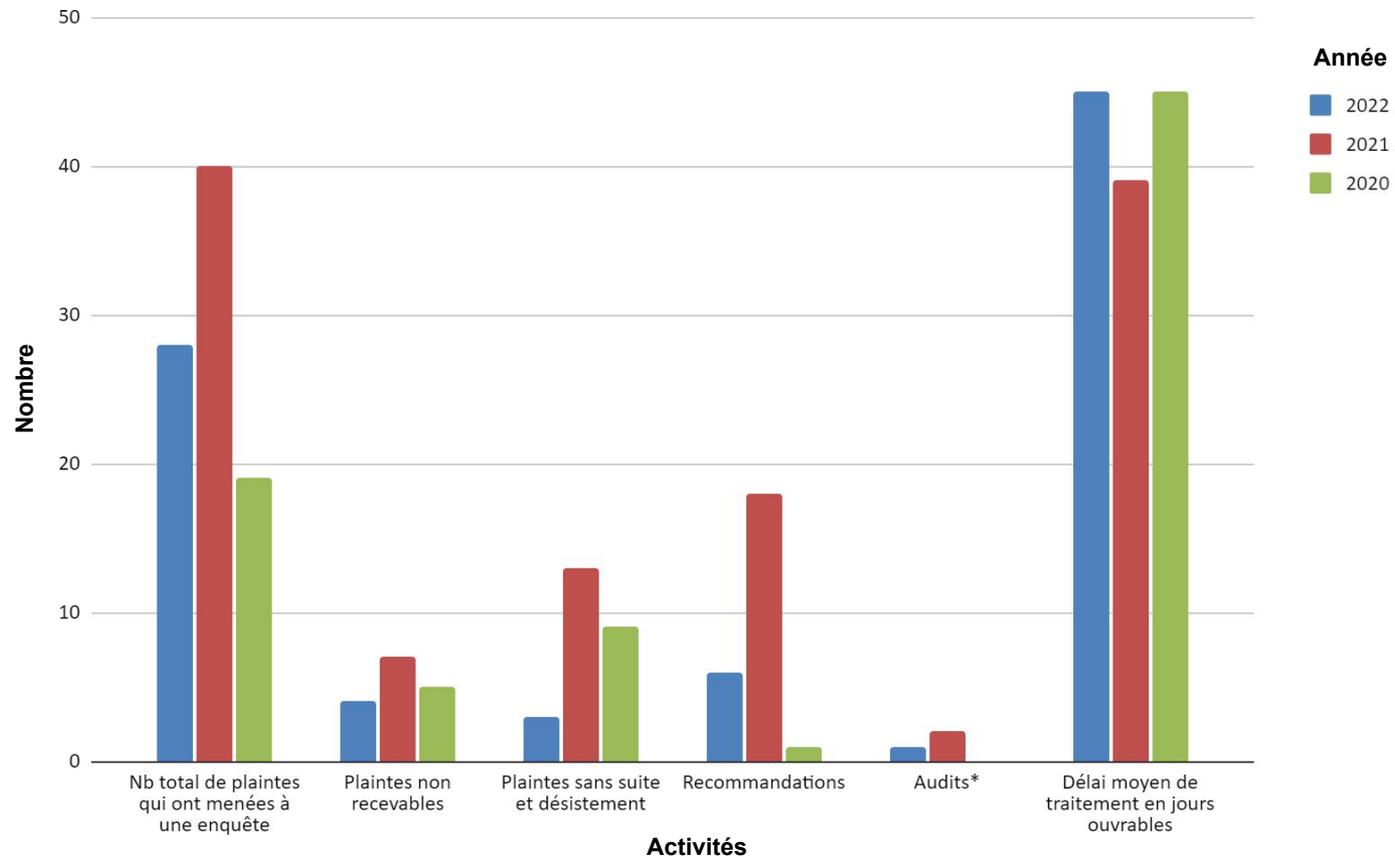
- 28 plaintes ont mené à une enquête;
- 4 plaintes ont été jugées non recevables;
- 3 plaintes ont fait l'objet d'un désistement ou d'une annulation.

Le délai de traitement moyen des 28 enquêtes a été de 45 jours ouvrables.

3 missions d'audit sont en cours.

La Commission a formulé 6 recommandations suite à ses enquêtes et missions d'audit auprès des Services et Arrondissements concernés.

2. Indicateurs clés du Service – 1.



*Non applicable en 2020, car le mandat d'audit a été récupéré par la CFPM suite à une modification de son règlement en septembre 2021.

2. Indicateurs clés du Service – 2.

Pour l'année 2023 la CFPM vise :

- Maintenir le délai de traitement moyen des enquêtes à 45 jours ouvrables ou moins;
- Réaliser trois nouvelles missions d'audit.

3. Évolution budgétaire 2022 – Revenus

Revenus - Évolution budgétaire 2022

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2022	-	-	-
Budget modifié 2022	-	-	-
Prévisions 2022	-	-	-
Surplus (déficit)	-	-	-
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Aucun revenu pour ce Service			
	-	-	-

3. Évolution budgétaire 2022 – Dépenses

Dépenses - Évolution budgétaire 2022

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2022	834,5		834,5
	-	-	-
Budget modifié 2022	834,5	-	834,5
Prévisions 2022	834,5	-	834,5
Surplus (déficit)	-	-	-
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Aucune explication d'écarts			-
	-	-	-

4. Objectifs 2023

- La CFPM continuera :
 - le déploiement d'activités de visibilité et de rayonnement pour faire connaître sa mission, son mandat et son offre de services à un plus grand nombre de personnes;
 - le développement d'activités de formation ludique, la diffusion auprès des clientèles ciblées débutera.
- Trois nouvelles missions d'audit seront réalisées sur un sujet concernant les pratiques exemplaires entourant la dotation et la gestion de la main-d'œuvre sera faite.
- Une démarche d'amélioration continue du processus de traitement des plaintes de la CFPM sera effectuée.

5. Budget 2023

a. Sommaire des revenus et dépenses par compétences

Revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Prévision comparative 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Conseil municipal	-	-	-	-	-	-	-
Conseil d'agglomération	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(en milliers de dollars)

	Dépenses						
	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Prévision comparative 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Conseil municipal	624,6	351,7	336,6	698,1	834,5	834,5	918,2
Conseil d'agglomération	-	-	-	-	-	-	-
Total	624,6	351,7	336,6	698,1	834,5	834,5	918,2

b. Principaux écarts 2023 vs 2022 – Revenus

Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2022	-	-	-
Aucun budget de revenus			-
Variation totale	-	-	-
Budget 2023	-	-	-

b. Principaux écarts 2023 vs 2022 – Dépenses

Principaux écarts - volet des dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	A.P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2022	5,0	834,5	-	834,5
Indexations et ajustements salariaux		29,8		29,8
Budget additionnel accordé et indexation des autres familles de dépenses		53,9		53,9
Variation totale	-	83,7	-	83,7
Budget 2023	5,0	918,2	-	918,2

c. Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					
	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Cadres conseil	2,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Sous-total — Cadres	3,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Cols blancs	1,0	0,3	0,3	0,6	1,0	1,0
Total	4,0	4,3	4,3	4,6	5,0	5,0



Période de questions



Annexes

1. Mission
2. Organigramme 2022
3. Objectifs et réalisations 2022
4. Bilan en matière de santé et sécurité au travail

Annexes - Budget de fonctionnement

1. Budget 2023 : Revenus et dépenses par objets
2. Budget 2023 : Revenus et dépenses par objets – Explication des écarts
3. Budget 2023 : Dépenses par catégories d'emplois
4. Liste des acronymes

1. Mission

La Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) est un organisme indépendant dont la mission première est de traiter les plaintes relatives aux processus de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal. Elle réalise également des missions d'audit dans son champ d'expertise.

La CFPM mène ses activités avec rigueur, impartialité et professionnalisme, et ce, dans le but d'assurer la confiance du personnel et de la population envers les pratiques en place.

Dans une perspective d'amélioration continue, elle émet des avis, produit des recommandations et privilégie dans toutes ses interventions, une approche constructive et collaborative, tout en demeurant objective et neutre.

2. Organigramme 2022

Total a-p. : 5,0 a-p.

Budget 2022

170000

5,0 a.-p.

Commission de la
fonction publique
de Montréal

Isabelle Chabot

1,0 président CFPM
1,0 sec. direction
2,0 conseiller (spécialité)
1,0 agent conseil ressources humaines

3. Objectifs et réalisations 2022

Objectif 1 : concevoir une activité de formation présentant le rôle, la mission et l'offre de services de la CFPM

- Former les employés de la CFPM sur la conception d'une activité de formation;
- Effectuer des rencontres consultatives pour la cueillette des besoins auprès des parties prenantes;
- Élaborer les objectifs et le plan de formation d'un parcours de 3 modules visant 3 clientèles cibles.

Objectif 2 : effectuer une analyse des recommandations et faits préoccupants identifiés lors du traitement des plaintes des cinq dernières années et soumettre des recommandations

- Effectuer l'inventaire des recommandations et faits préoccupants des années 2017-2021;
- Analyser, classifier et regrouper l'information par grandes thématiques;
- Identifier les constats qui serviront à formuler des recommandations.

Objectif 3 : Développer les outils nécessaires visant à débiter les processus d'audit suivant l'adoption de la nouvelle réglementation

- Former les employés de la CFPM sur les bonnes pratiques en matière d'audit;
- Créer une matrice pour l'identification des risques;
- Développer les procédures internes relative à la réalisation des missions d'audit;
- Identifier 3 missions d'audit à effectuer.

4. Bilan en matière de santé et sécurité au travail

- Aucun accident de travail ou maladie professionnelle n'a été enregistré en 2022.



Annexes - Budget de fonctionnement

1. Budget 2023 – Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Prévision comparative 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Taxes	-	-	-	-	-	-	-
Paielements tenant lieu de taxes	-	-	-	-	-	-	-
Services rendus aux organismes municipaux	-	-	-	-	-	-	-
Autres services rendus	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Prévision comparative 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Rémunération et cotisations de l'employeur	509,0	278,1	274,0	560,1	680,3	680,3	710,1
Transport et communication	7,9	6,5	0,9	56,8	41,3	44,0	51,0
Services professionnels	88,4	50,2	28,5	52,2	68,7	68,7	92,1
Services techniques et autres	17,3	12,5	26,6	24,7	27,0	27,0	37,0
Location, entretien et réparation	0,8	2,7	3,3	1,1	2,5	2,5	4,5
Biens non durables	0,9	0,5	2,2	(0,2)	5,6	7,0	12,5
Biens durables	0,2	1,2	1,2	3,5	9,1	5,0	11,0
Total	624,5	351,7	336,7	698,2	834,5	834,5	918,2

2. Budget 2023 – Dépenses par objets – explications d'écarts

Principaux écarts - Volet rémunération :

- Indexations salariales et progressions statutaires +29,8 K

Principaux écarts - Volet autres familles :

- Budget additionnel et indexation des autres familles de dépenses +53,9 K

3. Budget 2023 – Dépenses par catégories d'emplois

	(en milliers de dollars)					
	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	221,1	206,9	210,4	245,5	227,4	234,5
Cadres conseil	271,9	369,7	378,3	418,6	375,4	392,5
Sous-total — Cadres	493,0	576,6	588,7	664,1	602,8	627,0
Cols blancs	73,5	16,4	16,5	33,9	77,5	83,1
Total	566,5	593,0	605,2	698,0	680,3	710,1

4. Liste des acronymes

- CFPM : Commission de la fonction publique de Montréal
- SRH : Service des ressources humaines

Commission de la fonction publique de Montréal

1550 rue Metcalfe, bureau 805
Montréal (Québec) H3A 1X6

Isabelle Chabot, CRHA
isabelle.chabot@montreal.ca
514 267-9073